



PARC PILOTE EOLIEN FLOTTANT

« EOLIENNES FLOTTANTES DU GOLFE DU LION »

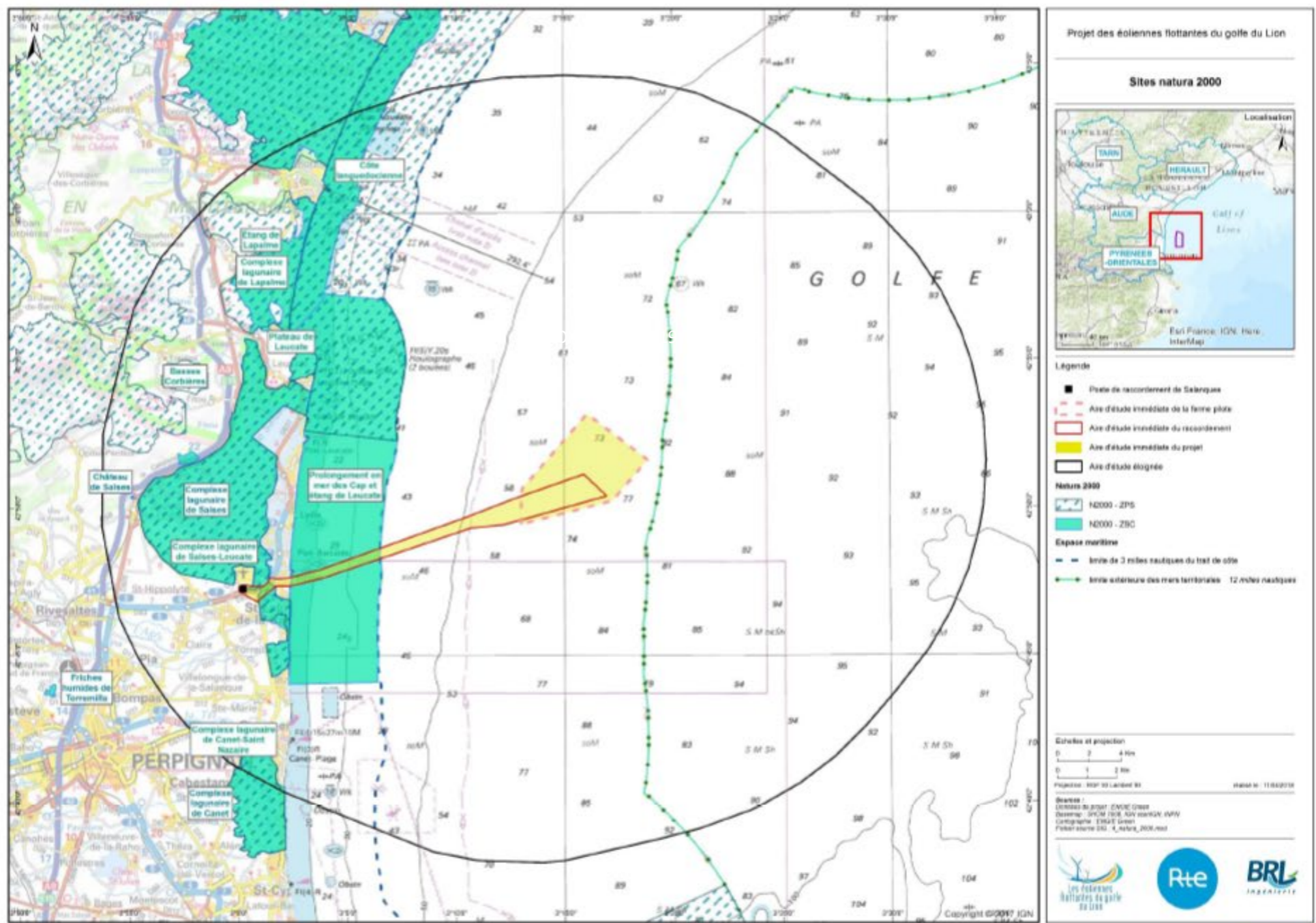
Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
Article R. 122-3 du code de l'environnement

ANNEXE 6 : plan de localisation du projet par rapport aux zones Natura 2000





Carte 20 : Sites Natura 2000 recensés au sein de l'aire d'étude éloignée





PARC PILOTE EOLIEN FLOTTANT

« EOLIENNES FLOTTANTES DU GOLFE DU LION »

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
Article R. 122-3 du code de l'environnement

ANNEXE 6 : plan de localisation du projet par rapport aux zones Natura 2000





Carte 20 : Sites Natura 2000 recensés au sein de l'aire d'étude éloignée

